

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Trois conventions de disponibilité actées



Joël Bonnet, conseiller municipal, Johann Baranger, maire, Jonathan Bourdin, Julien Roucher, Thierry Moreau, agents techniques et sapeurs-pompiers volontaires, et le lieutenant Julien Pintaud.

Lundi 10 octobre, le maire Johann Baranger a reçu le lieutenant Julien Pintaud, du Centre de secours et incendie de Mazières-en-Gâtine – Saint-Pardoux-Soutiers, afin de signer trois conventions de disponibilité pour trois agents techniques de la commune, sapeurs-pompiers volontaires. La convention de disponibilité a pour objectif premier de laisser partir les employés sur le temps de travail, accorder un retard à l'embauche après une intervention et de bénéficier d'une autori-

sation d'absence pour la formation. Un renouvellement de convention pour le sergent-chef Thierry Moreau, la première avait été signée en 2000 et pour l'adjudant Julien Roucher. Un nouveau document pour Jonathan Bourdin, sapeur-pompier, nouvellement embauché dans la commune. Le lieutenant Pintaud a rappelé l'importance de cette convention avec les collectivités et les entreprises locales qui emploient des sapeurs-pompiers.